

5 actions pour gérer *le risque de change EUR/CHF*

Vous touchez votre rente en francs, vous dépensez en euros. Cette check-list aide à ne pas dépendre d'un seul taux de conversion. À cocher, puis à reprendre chaque année.

Cochez chaque action lorsqu'elle est faite ; notez la date ou le détail sur la ligne.



ACTION 01

Vérifier le taux EUR/CHF actuel

Connaître le taux du moment et savoir où il se situe dans l'historique récent (cours publiés par la Banque nationale suisse et la Banque centrale européenne).



ACTION 02

Consulter le contexte des banques centrales

Suivre les grandes orientations de la BNS et de la BCE (taux directeurs, inflation) — non pour prédire, mais pour comprendre le décor dans lequel on convertit.



ACTION 03

Planifier l'échelonnement des retraits LPP

Vérifier auprès de sa caisse les possibilités de sortie en plusieurs fois, et caler ce calendrier avec la fiscalité et les conversions.



ACTION 04

Ouvrir un compte multi-devises

Comparer les frais réels de conversion et la sécurité, pour pouvoir détenir francs et euros et convertir au moment choisi.



ACTION 05

Intégrer le change au budget retraite

Chiffrer son revenu en euros sur plusieurs hypothèses de taux (par ex. 0,95 / 1,00 / 1,10) pour vérifier que le budget tient même si le franc faiblit.

LE RÉFLEXE À GARDER

Personne ne prédit le taux de change. L'objectif n'est pas de « deviner le bon jour », mais d'**étaler et anticiper** pour que votre budget tienne quel que soit le taux. Une rente de 4 000 CHF/mois vaut environ 3 636 € à 1,10 et 4 211 € à 0,95 : près de 20 % d'écart sur le même revenu.

Un point sur votre situation ? Un échange de 30 minutes, gratuit et sans engagement. Indépendant — aucun produit financier.

Salvatore Russo · russo@cabinetrusso.ch · +41 79 240 55 19 · cabinetrusso.ch · Rue des Dentellières 20A, 2400 Le Locle (CH)

Document d'information générale destiné aux frontaliers franco-suisse. Les chiffres sont des exemples-types arrondis, à titre d'illustration ; ils ne valent pas pour un cas particulier et ne constituent pas une prévision de taux de change. Ce document n'est ni un conseil fiscal, ni un conseil en placement, ni une recommandation personnalisée de conversion, de couverture ou de placement. cabinet russo intervient en toute indépendance et ne commercialise aucun produit financier ; les outils cités le sont à titre d'exemple, sans lien commercial.